

Suivi de l'impact potentiel de la conchyliculture
sur les herbiers de Zostère naine (*Zostera noltii*)
dans les Traicts du Croisic et de Pen Bé

Charlotte Badouel, CRC Bretagne Sud
Philippe Della Valle, Cap Atlantique
Table ronde AMP, 28/11/2013



Quelques éléments de contexte

- Les Traicts du Croisic (680 ha) et de Pen Bé (67 ha) sont inclus dans 2 sites Natura 2000 (Bassin de Guérande et Bassin du Mès) désignés au titre de la Directive Habitats. 
- Ils accueillent d'importants herbiers de Zostère naine (*Zostera noltii*), sur des surfaces respectives de 52 ha au Croisic et 15 ha à Pen Bé. 



- La Zostère naine, est
 - visée par la DH (HIC 1130 « Estuaires » et 1140 « Replats boueux ou sableux exondés à marée basse »),
 - indicateur de la qualité des masses d'eau dans la DCE,
 - une source importante de nourriture d'espèces visées par la DO,
 - protégée réglementairement en Pays de la Loire.

Quelques éléments de contexte

- Les Traicts du Croisic accueillent des concessions conchylicoles sur 200 ha, exploités principalement à plat (coques et palourdes) et ponctuellement sur tables (ostréiculture). 
- Le Traict de Pen Bé est quasi uniquement exploité pour des cultures sur table (ostréiculture) et ponctuellement pour la vénériculture sur 37 ha . 
- Le Schéma des Structures conchylicole de Loire Atlantique n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000. Chaque repreneur de concession doit par conséquent faire une EI N2000 individuelle.
- La DREAL et les DOCOBS, en l'absence d'EI N2000, recommandaient jusqu'à présent la non reprise de concessions avec herbiers de zostères.



La genèse de l'étude

- Les conchyliculteurs observent une extension spatiale des herbiers depuis 2006, date de cartographie pour les DOCOBs.
- Des travaux de nivellement ont été réalisés dans un herbier. La résilience des zostères observée a été un élément déclencheur pour l'étude.
- Des besoins sont apparus pour connaître précisément les interactions pratiques culturelles – zostères pour :
 - Alimenter le cahier des charges de la future Mesure Aqua-Environnementale sur le DPM
 - Alimenter les évaluations environnementales en cours (renouvellement des concessions sur herbiers)
- L'ensemble des partenaires (syndicats conchylicoles, CRC Bretagne Sud, DML et Cap Atlantique) ont décidé de lancer une étude pour mesurer scientifiquement ces constatations, en l'absence de références connues sur ces aspects.



Le partenariat

- Organisation de réunions d'information par les syndicats conchylicoles avec intervention de Cap Atlantique.
- Organisation de visites de l'ensemble des concessions soumises à EI N2000 avec les syndicats, le CRC BS, la DML et Cap Atlantique.
- Volonté des professionnels que le CRC soit Maître d'Ouvrage de l'étude qui alimentera l'EI N2000 du Schéma des Structures.
- Accès au détail des pratiques culturelles facilité par le pilotage de la Profession.
- Possibilité pour le CRC Bretagne Sud d'émarger sur des crédits FEP, Etat, CG 44 et Région Pays de la Loire.
- Accord de la DREAL pour que Cap Atlantique accompagne techniquement la mise en œuvre de l'étude.



La problématique

- Mesurer les impacts potentiels de la conchyliculture (à plat et sur tables) sur les herbiers de zostères :
 - Mesure de la dynamique globale des herbiers
 - Mesure de la résilience des herbiers selon différentes pratiques culturales
 - Mise en parallèle de l'impact d'autres facteurs (climatiques, consommation par oiseaux herbivores ou pêche à pied)



Le protocole

- Etude sur 3 ans (Mai 2013 – Automne 2015), permettant de couvrir un cycle cultural complet :
 - 12 à 18 mois pour coques et palourdes
 - 24 à 36 mois pour les huitres
- Etude en deux parties :
 - Suivi global des herbiers
 - Suivi concessions
- Suivi global de 3 herbiers au Croisic et 1 à Pen Bé (mars & septembre)
 - Suivi surfacique par détourage GPS des herbiers
 - Suivi recouvrement et macroalgues (30 quadrats par herbier)
 - Suivi densitaire
 - Suivi granulométrique, MO et de chaque herbier
 - Suivi des oiseaux herbivores
 - Mise en parallèle des données climatiques



Le protocole

- Suivi des herbiers en lien avec les pratiques culturelles sur 3 concessions au Croisic et 1 à Pen Bé
 - 4 points de suivi sur chaque concession
 - Recouvrement, densité, granulométrie et MO
 - Recueil des pratiques culturelles (semis, récolte, amendement, nivellement) auprès de chacun des concessionnaires



Les aspects financiers

- Etude réalisée par le Bureau d'études In Vivo
- Coût de 49 665 € HT (59 399,34 € TTC)
- Financement :
 - Etat 55%
 - FEP 20%
 - Région Pays de la Loire 12,5%
 - Département de Loire-Atlantique, 12,5%
 - Autofinancement du CRC Bretagne Sud : 20 % du coût TTC



Merci de votre attention

Pour plus d'information:
charlotte.badouel@huîtres-de-bretagne.com
philippe.dellavalle@cap-atlantique.fr



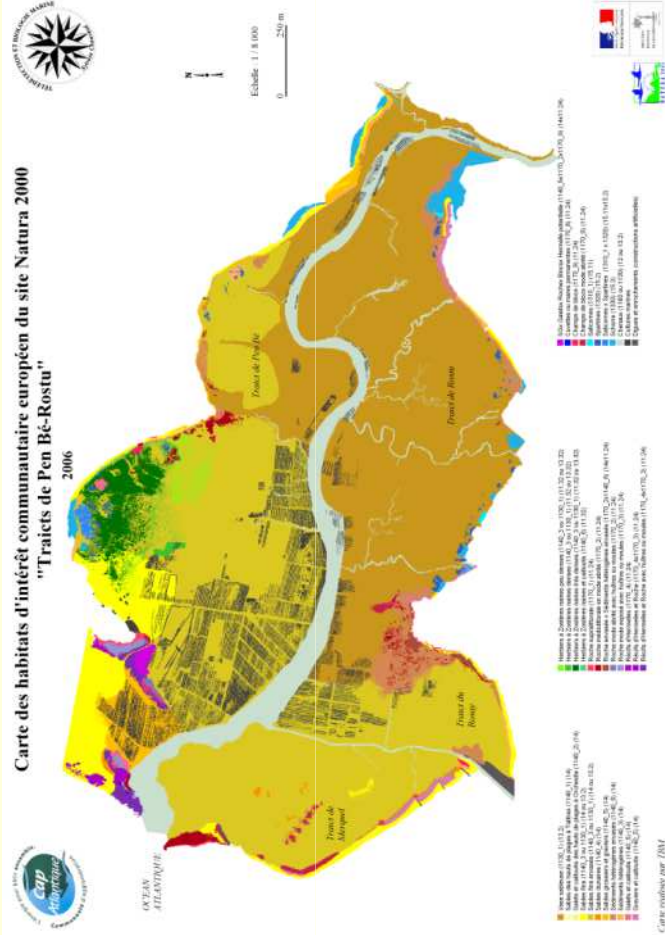
Pistes Mesures aqua-environnementales

- 2 volets : Concessions DPM à plat et Concessions DPM sur tables-Clares aquacoles
- Concessions DPM à plat :
 - Récolte par tiers des parcs sur 3 ans pour permettre la recolonisation par les zostères
 - Limitation de la période de récolte entre oct-nov et fin février
 - Extensification (limitation de la densité de semis) sur parcs hauts
 - Cadrage des travaux de nivellement et d'aération du sol
 - Utilisation stricte de chemins d'accès aux concessions
- Concessions DPM sur tables et claires:
 - Pose des tables sur tiges de châtaignier plutôt que sur poches ou collecteurs
 - Utilisation stricte de chemins d'accès aux concessions
 - Obligation d'apports des déchets ostréicoles à des points de collecte (travail sur filière en cours) ou pour remblais chemins
 - Fauche ou broyage des talus sur les claires exploitées à partir de 15/06 en tête de talus, à partir du 15/07 sur les flancs de talus
 - Coupe ou arrachage du Baccharis avant montée en graines (15/09) sur les claires exploitées
 - Assecs annuels obligatoires pour minéraliser les vases et favoriser l'habitat lagunes côtières
 - Gestion en eau de claires en friche
 - Travail sur exonération CPO et financement spartine/nettoyage DPM

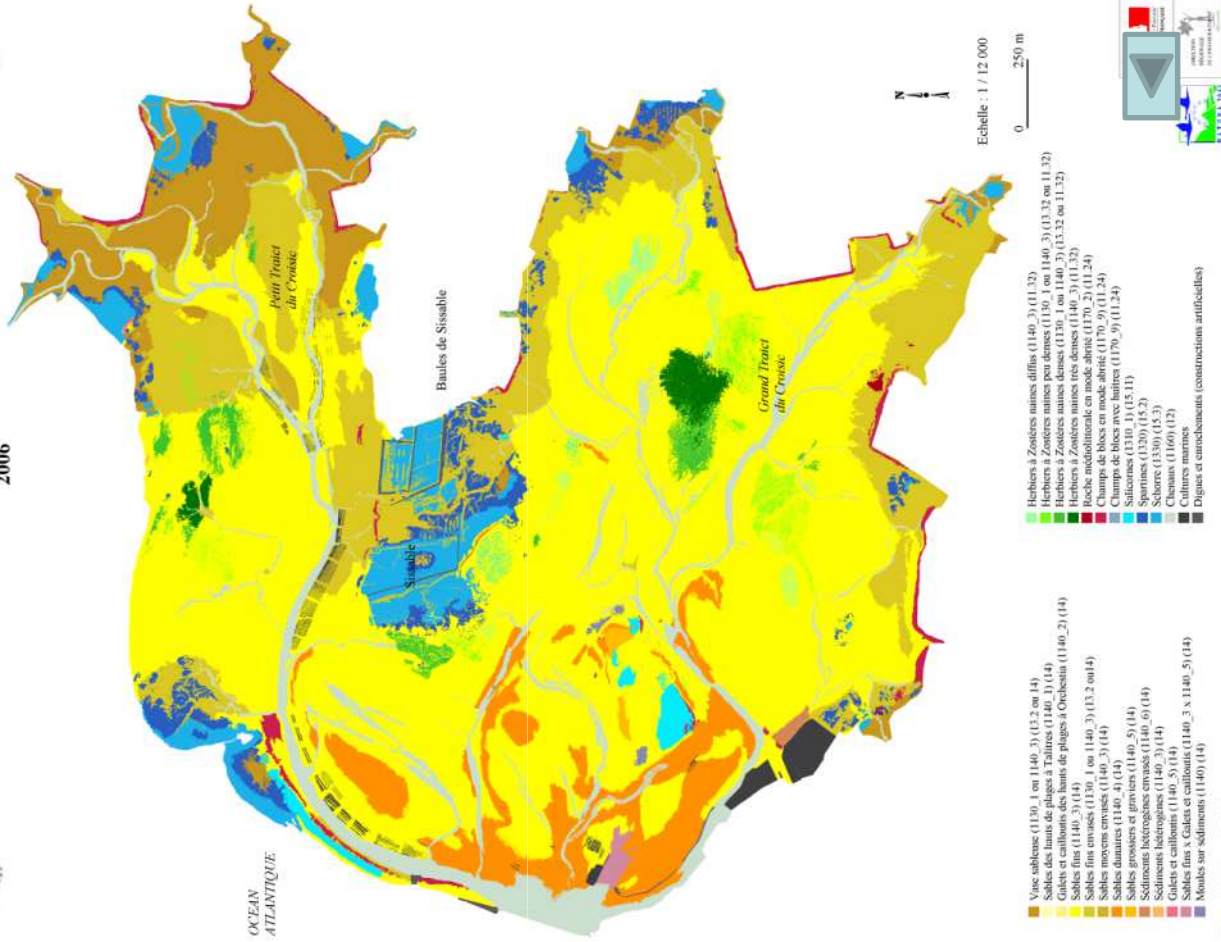




Carte des habitats d'intérêt communautaire européen du site Natura 2000
"Traicts de Pen Bé-Rostu"
2006

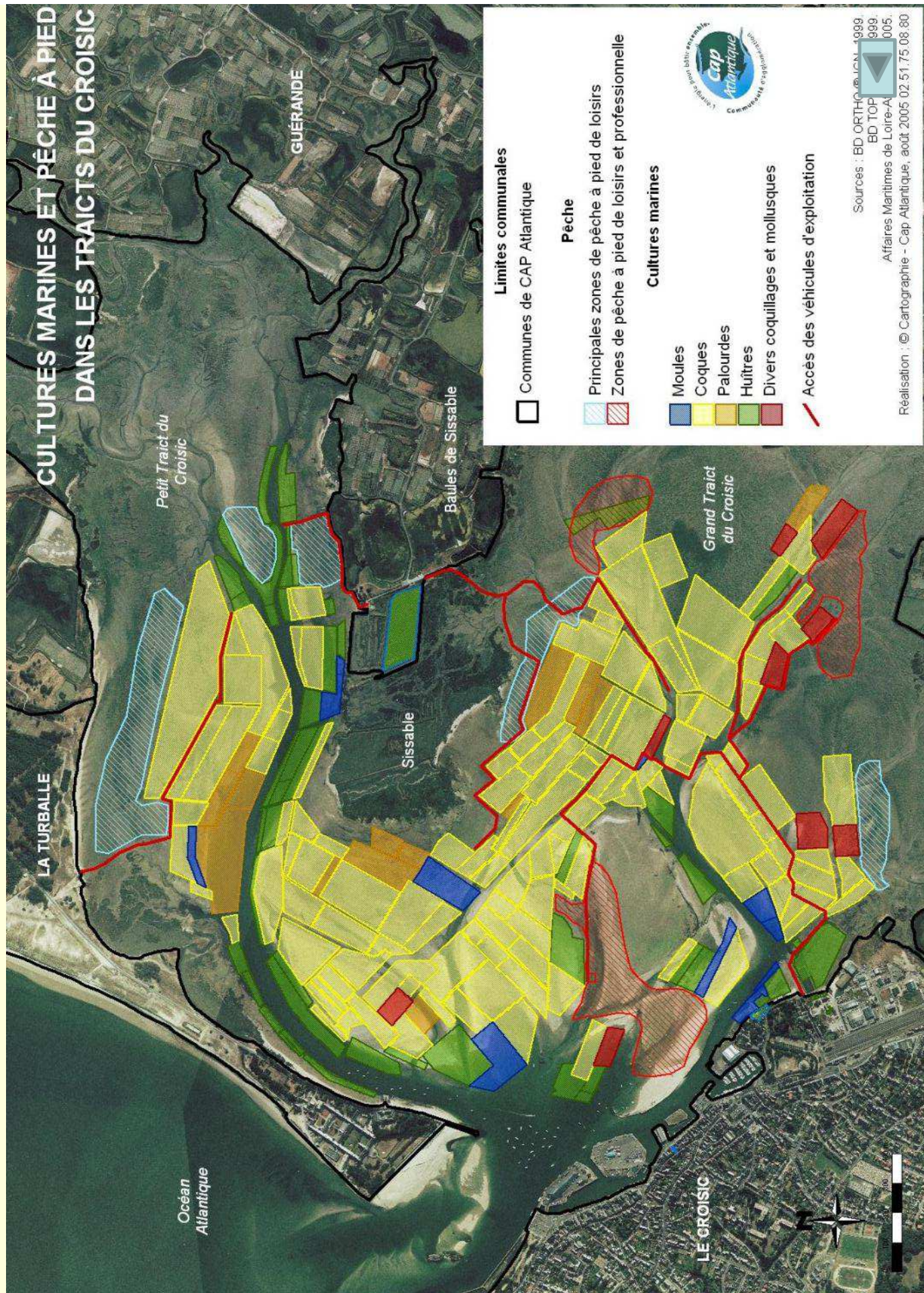


**Carte des habitats d'intérêt communautaire européen
du site Natura 2000
"Traicts du Croisie"
2006**



Carte réalisée par TBM

CULTURES MARINES ET PÊCHE À PIED DANS LES TRACTS DU CROISIC



Limites communales

Communes de CAP Atlantique

Pêche

Principales zones de pêche à pied de loisirs

Zones de pêche à pied de loisirs et professionnelle

Cultures marines

Moules

Coques

Palourdes

Huîtres

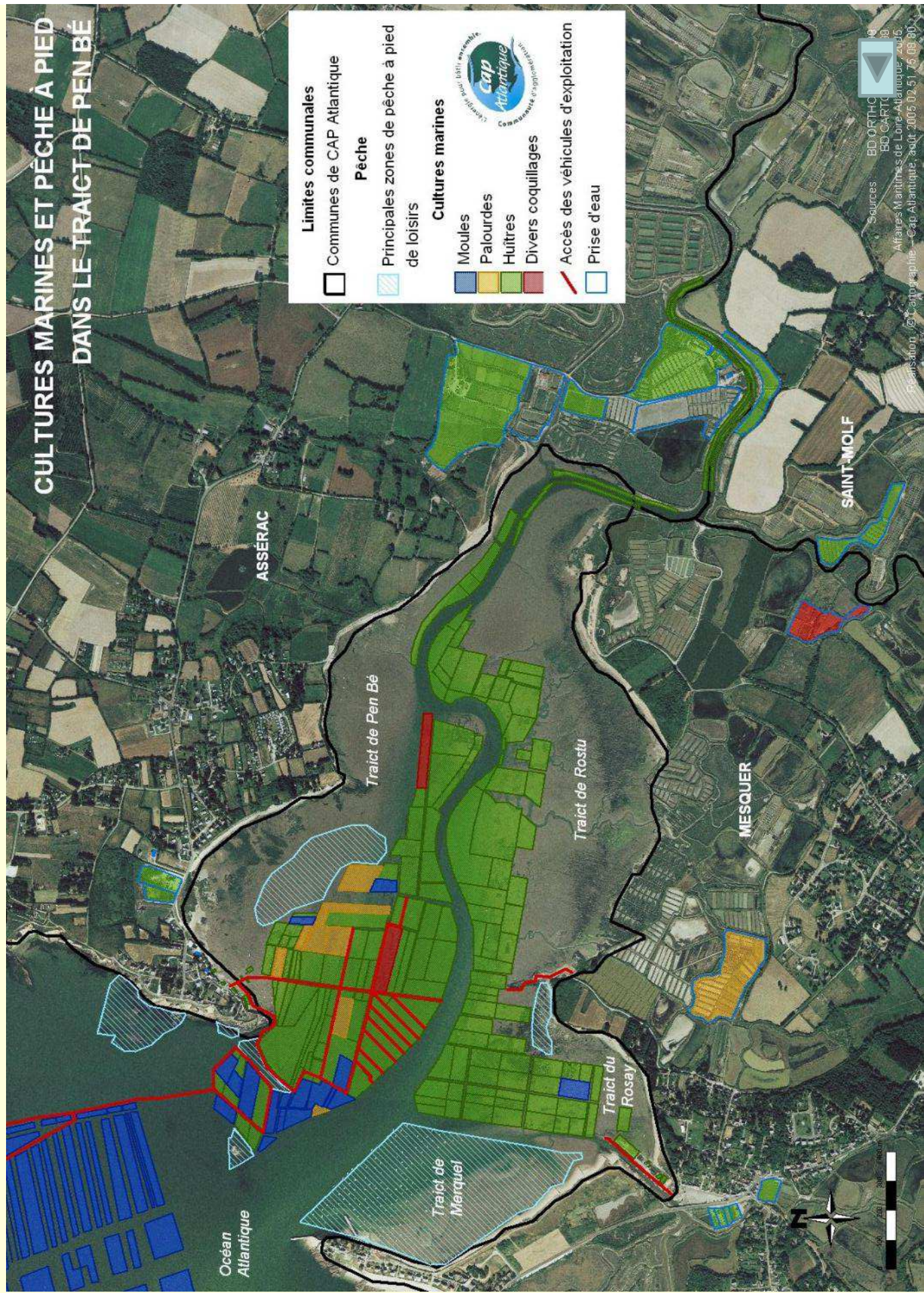
Divers coquillages et mollusques

Accès des véhicules d'exploitation



Sources : BD ORTHO 1999
BD TOP 1999
Affaires Maritimes de Loire-Atlantique 2005
Réalisation : © Cartographie - Cap Atlantique, août 2005 02.51.75.08.80

CULTURES MARINES ET PÊCHE À PIED DANS LE TRAIT DE PEN BÉ

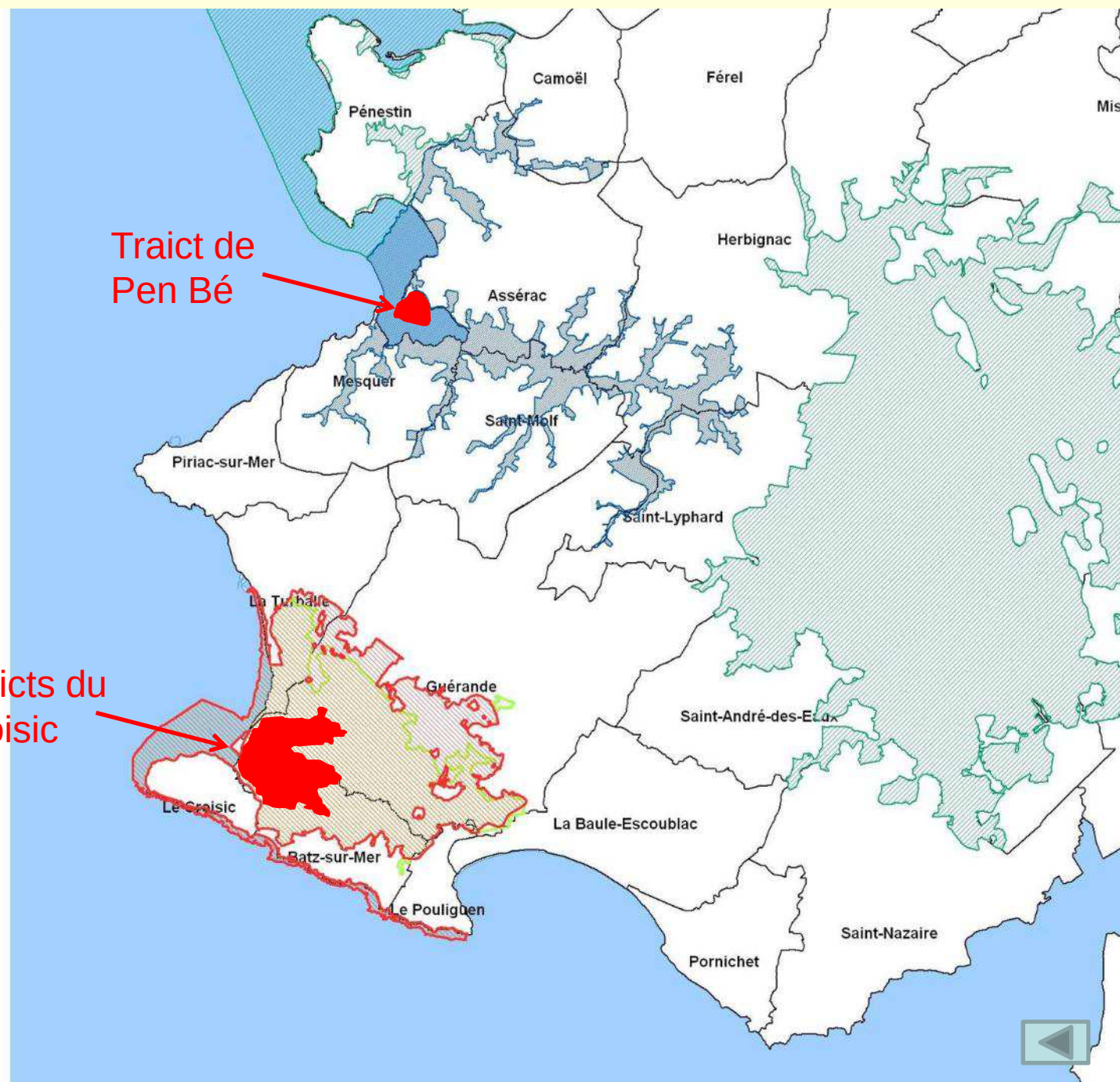


Localisation des sites Natura 2000 de la presqu'île de Guérande

-  ZPS-SIC du Bassin du Mès
-  ZSC du Bassin de Guérande
-  ZPS du Bassin de Guérande
-  Autres sites

Traicts du
Croisic

Traict de
Pen Bé



1/106 177

0 2 4 km

Sources :
© DIREN
BdCartocommune®, © IGN – Paris, 2007. Reproduction interdite.
Cap Atlantique, 2008.
Réalisation :
© Cartographie-Cap Atlantique – Direction de l'Environnement,
02.51.75.77.80.